CENTURY 21 Vallée de la Têt Riberal

BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

EN VIGUEUR LE : 06.01.2025



TRANSACTION VENTE

		EXCTO
PRIX DE VENTE TTC	MANDAT SIMPLE %	MANDAT CONFIANCE %
0€ À 49.999€	10% TTC	9% TTC
50.000 € À 99.999 €	9% TTC	8% TTC
100.000 € À 149.999 €	8% TTC	7,5% TTC
150.000 € À 199.999 €	7,5% TTC	7% TTC
200.000 € À 299.999 €	6,5% TTC	6% TTC
300.000 € À 399.999 €	6% TTC	5% TTC
A PARTIR DE 400.000€	5% TTC	4% TTC

NOS HONORAIRES SONT IMMÉDIATEMENT EXIGIBLES LE JOUR OÙ LA VENTE EST EFFECTIVEMENT CONCLUE ET CONSTATÉE DANS UN SEUL ACTE ÉCRIT CONTENANT L'ENGAGEMENT DES PARTIES. LE REDEVABLE DES HONORAIRES EST LE MANDANT (VENDEUR).PRINCIPE DU NON-CUMUL : L'APPLICATION DES HONORAIRES PRÉVUS POUR UNE TRANCHE DE PRIX EST EXCLUSIVE DES AUTRES TRANCHES

AVIS DE VALEUR : OFFERT -

RAPPEL : UN AVIS DE VALEUR NE CONSTITUE PAS UNE EXPERTISE.



SOCIÉTÉ NPAC ASSOCIES , SAS AU CAPITAL DE 3500 € - SIÈGE SOCIAL : 4 AVENUE ARISTIDE MAILLOL 66350 TOULOUGES - RCS PERPIGNAN N° 852858018 - CARTE PROFESSIONNELLE PHILIPPE NICOLAS N° CPI66012019000042218 DÉLIVRÉE PAR CCI DE PERPIGNAN ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES GARANT : SMA SA , 8 RUE LOUIS ARMAND 75738 PARIS CEDEX 15